



Institut des Reviseurs d'Entreprises

LE PRESIDENT

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> septembre 2003

Communication aux membres

Cher Confrère,

**Concerne:** Projet de Normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises relatives à l'indépendance du commissaire

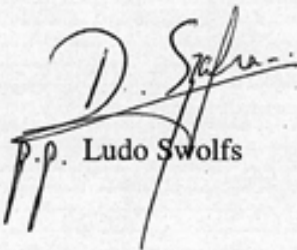
A la suite de ma communication du 18 août 2003, vous trouverez en annexe une nouvelle version du projet de normes de l'IRE relatives à l'indépendance du commissaire.

Le projet contient des améliorations en ce qui concerne la terminologie et des adaptations en vue de mieux prendre en considération les spécificités de la législation et de la réglementation belge.

Cette version remplace celle du 18 août 2003.

Vous pouvez communiquer vos observations éventuelles à l'IRE jusqu'au 30 septembre 2003.

Je vous prie de croire, cher Confrère, à l'expression de mes sentiments confraternels.

  
p.p. Ludo Swolfs